



Dans le cadre de la création du pôle d'accompagnement médico-social et psychologique, le Service militaire adapté (SMA) poursuit son développement après le recrutement des 3 premiers psychologues.

4 nouveaux postes de psychologues à plein temps sont créés sous contrat renouvelable en Nouvelle-Calédonie, Guyane, Polynésie Française et Mayotte.

Descriptif synthétique du poste :

Psychologue au sein d'un régiment du Service militaire adapté dans un territoire d'outre-mer, vous êtes en charge du domaine psychologie au sein du pôle d'accompagnement médico-social et psychologique. Intégrant le dispositif militaire d'insertion socioprofessionnelle, vous êtes l'interlocuteur principal du personnel du régiment concernant la souffrance psychique et les questions identitaires des jeunes. Dans ce cadre, vous évaluez, accompagnez et orientez si nécessaire les jeunes pendant leur parcours dans l'objectif de s'autonomiser, de favoriser l'épanouissement et l'insertion. Vous réalisez des entretiens individuels, animez des groupes auprès des jeunes et d'analyse de la pratique auprès des cadres. Vous participez à la compréhension des situations à tout moment des parcours des jeunes afin de faciliter leur insertion professionnelle. Etant attiré par la vie militaire, vous travaillez en équipe pluridisciplinaire, notamment avec le médecin et l'assistante sociale, les professeurs et les cadres. Vous participez à des réunions de synthèse et de réseau. Vous transmettez vos connaissances à l'intérieur du régiment et êtes le référent de la psychologie. Proactif, vous développez et entretenez le réseau partenaire. Curieux, ouvert, vous faites preuve d'adaptabilité. Vous acceptez la hiérarchie du commandement de votre régiment ainsi que celle du référent psychologue pour les aspects techniques. Parmi les connaissances, compétences ou expériences des domaines cliniques attendus : la victimologie et la délinquance, la dynamique de groupe, l'interculturalité, la psychopathologie adolescente et adulte, l'ethnopsychiatrie, la clinique psychodynamique et systémique et l'analyse institutionnelle, le handicap, les addictions, la parentalité.

CONTRAT

Contrat de psychologue à plein temps à durée déterminée de 2 ans renouvelable jusqu'à 17 ans et demi maximum. Poste à pourvoir à **partir de juin 2020**. Sous statut d'officier commissionné, le psychologue n'est pas soumis aux contraintes et dispositions statutaires d'un militaire d'active (opérations extérieures,

armement, gardes). Cependant, il participe au quotidien de la vie des militaires et doit avoir une appétence ou une envie de découvrir la culture militaire ainsi que celle des territoires sur lequel il exerce.

Rémunération annuelle en fonction du grade, du territoire et de la situation individuelle soit à partir de 30 000 euros annuelle (avant prélèvement de l'impôt sur le revenu).

LIEU D'EXERCICE :

Dans l'un des quatre régiments de Nouvelle-Calédonie (Koumac), Guyane (Saint-Jean-du-Maroni), Polynésie-française et Mayotte (ordre de préférence à préciser).

Prérequis pour exercer le métier :

Licence de psychologie + Master 2 professionnel ou DESS de psychologie clinique ou psychopathologie.

Définition :

Concevoir, élaborer et mettre en œuvre des actions d'accompagnement, de soutien, (et parfois des actions de formation et de recherche) à travers une démarche professionnelle propre prenant en compte les rapports réciproques entre la vie psychique et les comportements individuels et collectifs afin de promouvoir l'épanouissement des jeunes (volontaires stagiaires et techniciens).

Activités :

- accueil et présentation auprès des nouveaux arrivants ;
- promotion des connaissances des missions du psychologue afin de déconstruire les préjugés de la profession ;
- entretiens individuels pour les volontaires stagiaires (VS) et volontaires techniciens (VT) pendant leurs parcours au régiment (entretien initial à la demande du volontaire stagiaire, entretiens intermédiaires, entretien final et orientation vers des professionnels éventuels après la formation au RSMA) ;
- animation de groupe auprès des jeunes V.S. et V.T ;
- conception et élaboration d'interventions psychologiques d'évaluation, de soutien et d'orientation si nécessaire vers les partenaires adaptés des jeunes en souffrances psychiques ;
- coordination et participation du suivi des jeunes auprès des partenaires médico-psycho-sociaux (centre médical de garnison, l'assistante sociale, les professeurs et les cadres) ;
- aide à l'élaboration diagnostic du fonctionnement psychique du jeune ;
- participation à des réunions en équipe pluridisciplinaire afin de favoriser la cohérence du projet d'insertion du jeune avec sa personnalité et ses compétences ;
- possibilité de pratique de bilan psychologique (recueil d'information, entretien, interprétation et synthèse, restitution) ;
- participation à la gestion de situation de crise psychique déclenchée au sein du régiment et à l'accompagnement de la sortie de crise auprès du jeune, des autres jeunes de la compagnie, de l'ensemble du personnel ;

- accueil et soutien de l'entourage et des familles en lien avec le projet du jeune ;
- animation d'analyse de la pratique auprès des cadres du régiment favorisant la connaissance des problématiques psychiques et une posture professionnelle adaptée ;
- amélioration du dispositif d'évaluation et du recrutement avec des outils plus adaptés (feuilles du recrutement, motivations à l'entrée, dispositifs entourant le jeune) ;
- éclairage individuel à la demande des cadres qui s'interrogent quant au comportement d'un jeune régiment ;
- développement de la compréhension de l'approche psychologique en organisant ou en animant toute formation susceptible d'améliorer les pratiques professionnelles ;
- orientation des cadres en souffrance psychologique vers les partenaires extérieurs si besoin ;
- recueil et analyse des besoins et des demandes d'interventions ;
- participation à des études et des recherches en lien avec le S.M.A ;
- évaluation et supervision théorico-cliniques avec le référent psychologue du SMA et avec les autres psychologues du S.M.A ;
- création et développement de partenariats avec l'ensemble des structures médico-psycho-sociales dans une démarche proactive ;
- accueil, encadrement et formation des étudiants et des stagiaires.

Savoir Faire

- choisir une méthode correspondant à son domaine de compétence ;
- définir et mettre en œuvre les activités adaptées à la situation des jeunes ;
- formaliser et transmettre son savoir professionnel ;
- rédiger tout rapport, bilan, synthèse, relatifs à son domaine de compétence ;
- observer et analyser la situation, le discours et les relations des différents acteurs ;
- organiser un cadre clinique singulier ou institutionnel (ajuster l'accompagnement en fonction du jeune et de son environnement) ;
- faciliter les relations entre les interlocuteurs du jeune au sein du régiment mais aussi à l'extérieur tout au long de son parcours au S.M.A ;
- utiliser les principaux supports informatiques (Office suite) ;
- partager avec les professionnels tout élément susceptible d'éclairer et d'aider à l'accompagnement du jeune au sein du S.M.A.

Savoir Etre

- capacité à rendre compte au référent psychologue au sein de l'état-major ainsi qu'au commandement du régiment ;
- autonomie dans le travail ;
- esprit de synthèse ;
- grande curiosité pour l'environnement, la culture militaire et du territoire d'exercice ;
- grande capacité d'adaptation de la pratique à son contexte et à ses interlocuteurs ;
- ouverture, aisance relationnelle et capacité à communiquer ;
- capacité à travailler en équipe ;
- capacité à initier les relations partenariales et à les entretenir ;
- respect des règles, valeurs et coutumes ;
- intérêt et capacité d'immersion dans l'environnement militaire ;
- capacité à se former sur les problématiques rencontrées.

Connaissances Requises

- psychologie clinique et psychopathologie notamment via l'approche psychodynamique et systémique ;
- clinique et pathologies de l'adolescence et de l'adulte ;
- clinique et prise en charge victimologique notamment les maltraitances physiques, sexuelles et psychologiques dans l'enfance ;
- clinique du handicap ;
- clinique de la parentalité ;
- clinique de la dynamique de groupe ;
- clinique de l'interculturel et ethnopsychiatrie ;
- clinique de la gestion de la crise suicidaire ;
- clinique criminologique du passage à l'acte et de la délinquance ;
- clinique et analyse institutionnelle ;
- clinique des addictions ;
- éthique et déontologie professionnelle ;
- connaissance des institutions partenaires pour le travail de liaison et de coordination.

Informations complémentaires :

- répondre aux exigences du statut militaire (nationalité française) ;
- être déclaré apte par un médecin militaire ;
- être sans casier judiciaire.

POUR POSTULER

Adresse d'envoi des candidatures (CV et lettre de motivation) Date de limite **des candidatures au 31 janvier 2020** :

Ministère des Outre-mer
Service militaire adapté
A l'attention du capitaine Edwige PICARD
Référente psychologue réserviste- pôle opérations
Recrutement des psychologues
27 rue Oudinot
75007 PARIS

